Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 07/04/2021 à 13h40
Réference de l'AR : 002-210201604-20210401-d2021_57-DE

REPUBLIQUE FRANCAISE

DEPARTEMENT de l'AISNE
ARRONDISSEMENT de LAON
CANTON de CHAUNY
COMMUNE de CHAUNY

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal du 1er avril 2021

L'an deux mille vingt et un, le 1er avril à 19 heures, les Membres du Conseil Municipal de la Ville de CHAUNY, se sont réunis dans les salons de l'hôtel de ville sur la convocation de M. le Maire, adressée le 26 mars 2021. conformément aux articles L. 2121-10 à 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Présidence : M. LIEVIN, Maire.

Nombre de membres dont le conseil doit être composé : 33
Nombre de conseillers en exercice : 33

Etaient présents :

Régis LAPERSONNE
Josiane GUFFROY
David TELATYNSKI
Sylvia AGATI
Yves VALLERAND
Catherine LEFEVRE
Mario LIRUSSI
Maryse GREHAN
Dominique IGNASZAK
Françoise LACAILLE
Monique LEFEVRE
Jean-Luc RENAUX
Sabine LEDOUX
Tewfik FERGUEN
Sophie MEURET
Nacéra ISSAAD
Jennifer CAURE
Sarah PIRAUX
Steve WATIER
Ophélie NOE-LAVAUZELLE
Benjamin LECAREUX
Maxime RATEL
Marie-Claude GOSSET
Alban DELFORGE
Stéphanie OCTOBON
Brigitte FIAN
José BEAURAIN

Mandat de procuration : M. HEREDIA à M. LIRUSSI ; Mme LETRILLARD à Mme ISSAAD ; M. EL BAIED à M. LAPERSONNE ; M. CHAFI à Mme GOSSET ; M. GANTOIS à M. BEAURAIN
Secrétaire de séance : M. RATEL Maxime

Assistaient à la séance en application de l'article L 2121.15 du Code Général des Collectivités Territoriales :

M. FOUCHER Fabrice, Directeur Général des Services
Mme LAVALLARD Sylvie, Directrice Générale Adjointe
Mme FRANCOIS Isabelle, Attachée Territoriale

Membres présents.....28
Absents ayant donné mandat de procuration.....05
Votants.....33

Copie pour impression
Réception au contrôle de légalité le 07/04/2021 à 13h40
Réference de l'AR : 002-210201604-20210401-d2021_57-DE

Délibération 2021-57

08 - CONSEIL LOCAL DE SECURITE ET DE PREVENTION DE LA DELINQUANCE (CLSPD) – BILAN 2020

Le Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD) est un dispositif qui scelle le partenariat local entre les différents acteurs de la sécurité et de la prévention de la délinquance.

Il a pour mission la centralisation des informations relatives aux problématiques repérées en matière de tranquillité publique et de prévention de la délinquance sur le territoire communal et la mise en place d'actions concrètes et conjointes pour y remédier.

Il est le cadre de concertation sur les priorités de la lutte contre l'insécurité et la prévention de la délinquance dans la commune.

Cinq orientations stratégiques ont été définies :

1) La prévention de la délinquance des jeunes et la prévention de la récidive,
2) La tranquillité publique et la lutte contre le sentiment d'insécurité,
3) La lutte contre l'insécurité routière,
4) La lutte contre la radicalisation violente et les filières terroristes,
5) Le suivi de la politique locale « prévention sécurité »

En 2020, 13 actions étaient programmées. 15 836 personnes en ont bénéficié.

Toutefois, quelques actions n'ont pu avoir lieu en raison de la crise sanitaire.

Vu l'avis favorable de la commission action sociale et solidarité et de la commission des finances,

Le conseil municipal, après en avoir délibéré, à l'unanimité,

Adopte le bilan 2020 du Conseil Local de Sécurité et de Prévention de la Délinquance (CLSPD).

Fait en séance les jour, mois et an que dessus et ont, les membres présents signé au registre.

Certifié exécutoire,
Chauny, le 7/4/2021
Par délégation du Maire,
Le Directeur Général,

VILLE DE CHAUNY (Aisne)

Fabrice FOUCHER.

Pour extrait conforme,
Affiché le 8 avril 2021
Le Maire,

VILLE DE CHAUNY (Aisne)

Emmanuel LIEVIN.